

fait de l'éducation. Nous aimons à croire que la pensée de M. Bertholon sera comprise comme elle mérite de l'être, et que le monde profane s'associera aux loges maçonniques pour en hâter l'exécution.

— M. Laforgue qui a, d'une façon si désintéressée, professé cette année un cours public de poids et mesures, a résumé, dans un commode et portatif format, tout ce que l'obligation des nouvelles mesures, en 1840, rend indispensable de savoir. C'est donc un livre utile et nécessaire. M. Laforgue a su le rendre intéressant par de curieux détails sur les mesures appelées *l'asnée* et le *pot de cloître*. On trouve ce petit in-32 chez les libraires Gilberton et Brun.

— Il a paru, ces derniers temps une remarquable brochure de M. Antonin Montmartin sur l'institution de la Martinière, au sujet de la querelle élevée entre l'Académie et la fondation du major Martin, entre le tuteur et la pupille. Nous en parlerons prochainement.

— Le sort des enfants trouvés occupe tous les philanthropes; M. de Gérand, notre compatriote, vient récemment encore, après MM. Terme et Monfalcon, dans son beau *Traité de la Bienfaisance publique*, d'établir la nécessité de réviser la législation à l'égard de ces intéressantes créatures.

Dans quelques pages honorablement pensées, M. Ch. P. plaide à son tour la cause de ces infortunés et propose, comme moyens transitoires à la fermeture immédiate des tours, des mesures de bienfaisance et de police. Elles auraient pour but d'assurer l'état civil des enfants, de faciliter des rapports entre eux et leurs mères, de développer chez ces dernières des sentiments de maternité et d'organiser, sur de plus larges bases, une société maternelle; elles feraient cesser l'odieuse trafic des *messagers* qui amènent à forfait à l'hospice les fruits du libertinage ou de la misère que nous lèguent les pays environnants. L'auteur a raisonné plus avec son cœur qu'avec les faits; mais il y a de sages observations qu'on ferait bien de mettre en pratique.

La Société charitable *pour les mariages* formée à Lyon, sous le patronage de saint François Régis, a rendu déjà de grands services; quoiqu'elle ne compte encore que deux ans d'existence, elle a déjà fait contracter 375 mariages et reconnaître 247 enfants, sur lesquels près de 100 ont été retirés de l'hospice. Cette œuvre de charité si bien entendue doit son succès au zèle éclairé et constant de M. F... C'est là, selon nous, la meilleure manière de traiter la question des enfants trouvés.

— M. Auguste Bernard, auteur d'une *Histoire du Forez*, en 2. vol. in-8°, vient de publier, comme complément de précédentes recherches, les *d'Urfé, souvenirs historiques et littéraires*. C'est un bel in-8°, sorti de l'imprimerie royale, et qui rend désormais le nom de M. Bernard inséparable presque de celui des d'Urfé. Nous parlerons de ce travail dans la seconde série de nos